

JANVIER 2025



Revue Municipale

MAIRIE

# Seillans



	<b>Éditorial</b> .....	3
	<b>L'activité municipale</b> .....	4
	- <i>La vie municipale</i>	
	- <i>Les réalisations et travaux communaux</i>	
	- <i>Les services publics municipaux</i>	
	<b>Économie, culture et animation</b> .....	10
	- <i>La vie économique</i>	
	- <i>La vie culturelle</i>	
	- <i>Les animations et évènements</i>	
	<b>Zoom sur ...</b> .....	17
	- <i>Entretien des vallons et des cours d'eau : une priorité</i>	
	- <i>Épisode méditerranéen</i>	
	- <i>L'entretien des pistes forestières pour lutter contre les incendies</i>	
	<b>Bien vivre ensemble</b> .....	22
	- <i>Les composteurs collectifs</i>	
	- <i>Les déjections canines et félines : un fléau</i>	
	- <i>Nouvelles poubelles urbaines</i>	
	- <i>La vie associative</i>	
	<b>Bon à savoir dans le Pays de Fayence</b> .....	27
	- <i>Arrêt du projet Fontsante</i>	
	- <i>Un nouveau portail pour le réseau des médiathèques du Pays de Fayence</i>	
	- <i>La redevance incitative, c'est parti !</i>	
	- <i>Le dispositif «Entraide en Pays de Fayence»</i>	
	<b>À suivre...</b> .....	32
	<i>L'agenda prévisionnel</i>	
	<b>Au fil du temps</b> .....	33
	<i>Les naissances, les mariages et les décès</i>	
	<b>Les coordonnées à retenir</b> .....	34



## *Le mot du Maire*

La saison estivale 2024 s'est avérée finalement aussi bonne que les précédentes, malgré une fréquentation assez faible en juin et quelques perturbations dues aux grands travaux de sécurisation en eau de la commune et à ceux de l'agrandissement du parking Font d'Amont, tout aussi indispensables.

La problématique cruciale de l'eau étant bientôt enfin réglée dans les meilleures conditions possibles, il reste celui des déchets, que nous devons résoudre tous ensemble au cours de cette année. La mise en œuvre de la redevance incitative ne sera effective qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026. La décision d'instaurer cette redevance, prise à l'unanimité par le conseil communautaire en décembre 2020, consistait à rendre plus juste l'accès à ce service pour tous les usagers et à maîtriser son coût au regard de la forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui pèse de plus en plus dans le budget global des déchets. Deux solutions étaient possibles :

- recourir à une usine de traitement qui trie à notre place à un coût très élevé ces déchets mélangés,
- assurer nous-même ce tri, dans des conditions qui seront précisées cette année, tout comme les grilles tarifaires en concertation avec une délégation d'usagers. La finalisation et le choix des forfaits ne se fera qu'en fin d'année, avec une recherche d'économie et de responsabilisation de chacun de nous.

L'année qui vient de se terminer a été l'occasion de bénéficier d'une expérimentation pilote en matière d'alimentation Bio et durable, et également d'un Dojo entièrement rénové pour les activités sportives.

Avec l'accroissement des effectifs scolaires, qui prouve le dynamisme de la commune, les conditions d'accueil ont été bien maîtrisées à la cantine, comme en surveillance et en centre de loisirs. Les moyens nécessaires en personnel ont été assurés. Il y a lieu à très court terme d'envisager l'agrandissement de la cantine avec la création d'un préau couvert.

Ce projet se doit de répondre à des besoins nouveaux, tout comme celui de Souto Barry en contre bas du parking Font d'Amont, qui va consister, après l'acquisition financée par la région, à la création d'une aire de jeux pour les enfants.

Les intempéries, qui ont occasionné des dégâts de voirie, devraient, une fois reconnus, ouvrir droit à des prises en charge financières par l'Etat, la région et le département, bien qu'ils soient incomparables à ceux de l'archipel de Mayotte, complètement dévasté.

2025 sera l'occasion de terminer la placette de l'église et l'espace Waldberg, qui comporte la création d'une boutique au rez-de-chaussée et d'une salle d'exposition associée à une salle de stockage d'œuvres au 1<sup>er</sup> étage.

Comme vous le savez, nous avons toujours à cœur de continuer à améliorer nos équipements et à renforcer les liens que nous avons tissés.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre soutien.

Pour 2025, continuons à avancer dans la solidarité et la bienveillance pour bien vivre ensemble.

Bonne année à tous.

René UGO  
Maire de Seillans  
Président de la CCPF

*Avec mon fidèle et amical dévouement*

## *La vie municipale*

### **Mme Myriam GARCIA, sous-Préfète de l'arrondissement de Draguignan, en visite à Seillans**

Mme **Myriam GARCIA**, Sous-Préfète de l'arrondissement de Draguignan, est venue à la rencontre de la municipalité de Seillans le jeudi 31 octobre 2024, accueillie par Monsieur le maire, **René UGO**, et une délégation d'adjoints et de conseillers délégués. Ce moment de partage fut l'occasion d'échanger sur les futurs projets du territoire, notamment l'extension du musée Waldberg, la réhabilitation de la maison GAL, les travaux de sécurisation en eau de toute la commune.

Le maire a également profité de l'occasion pour envoyer le dépôt du dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune et indiquer les dégâts provoqués par les dernières intempéries du 18 et du 26 octobre 2024.

Cette réunion de travail s'est poursuivie par la visite du Village et des sites phares de la Commune : l'aménagement en cours du parking Font d'Amont, la porte Sarrasine, le projet d'acquisition d'une partie de maison et du terrain attenant rue Souto Barry... Cette rencontre s'est clôturée par la visite de la zone artisanale de Brovès, chez Maître Savonitto et l'entreprise Marceval. Chacun a pu expliquer son savoir-faire autour d'une visite de ces entreprises, qui comptent bientôt à elles deux une trentaine d'employés.

**René UGO** a saisi cette occasion pour remercier **Mme GARCIA** et les services de l'Etat pour les subventions versées au territoire, aide précieuse qui permet de financer les projets de la commune et de contribuer à son rayonnement.



### **Visite de la sénatrice Françoise Dumont**

À l'occasion du 106<sup>ème</sup> anniversaire de la commémoration de l'armistice en hommage aux combattants morts pour la patrie, **Françoise DUMONT**, Sénatrice du Var et conseillère départementale du canton de Saint-Raphaël, nous a fait l'honneur de sa présence devant le monument aux morts de Seillans. Elle a constaté avec plaisir que cette oeuvre commémorative a été réalisée par **Constant ROUX**, qui a également sculpté les bas-reliefs du palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale.

Elle a profité de sa visite pour saluer les sapeurs-pompiers du village, qu'elle avait connus en tant que Présidente du Service Départemental d'Incendie et de Secours SDIS de 2015 à 2020.

Elle a également remercié le Maire pour l'aide qu'il lui a apportée en tant que Président de la Communauté de communes pour résoudre à l'échelle départementale la contribution financière plus équitable des communes grâce à leurs Intercommunalités.



## Le portail famille



Dorénavant, une nouvelle icône sur la page d'accueil du site Internet de la commune ([seillans.fr](http://seillans.fr)) vous permet d'accéder au **portail famille**.

Via un accès personnalisé par un mot de passe, ce portail n'est accessible qu'aux familles dont enfants sont inscrits à la cantine, à la garderie ou au centre de loisirs.

Il va permettre de simplifier et de faciliter leurs relations avec les services municipaux.

Depuis ce portail, les familles pourront :

- ▶ Gérer leur dossier famille : rajouter un enfant, changer un courriel de contact, modifier un IBAN pour le prélèvement...
- ▶ Effectuer une demande de préinscription à une activité.
- ▶ Consulter et accepter le règlement intérieur de la cantine et du service enfance et jeunesse.
- ▶ Demander une réservation exceptionnelle ou signaler une absence.
- ▶ Visualiser leurs demandes.
- ▶ Téléverser leurs documents et justificatifs.
- ▶ Consulter leurs factures.

Dans le courant du mois de février, les parents dont les enfants sont inscrits à la cantine ou au service enfance et jeunesse recevront une invitation par mail à se connecter à leur portail famille.

## Bienvenue au nouveau personnel des services administratifs de la mairie

Suite au départ d'**Isabelle DEPOND**, qui avait été promue DGS il y a plusieurs années, le Maire a prévu son remplacement au 1<sup>er</sup> janvier par **Vanessa ENCAOUA**, originaire de Roquebrune-sur-Argens. Elle y a commencé sa carrière à la mairie, comme chargée de communication, et durant les seize années passées, elle a évolué suite à sa réussite aux concours de la fonction publique territoriale, ce qui lui a permis d'exercer différentes missions : urbanisme, aménagement, fiscalité, subventions. En 2022, elle prend le poste de responsable du droit des sols à la ville de Sainte-Maxime, à la direction de l'urbanisme. Elle a pris ses fonctions à Seillans « par intérim » le 10 octobre 2024.



De même, **Marlyne CHRETIENNEAU**, responsable des services financiers, comptabilité, depuis plus de vingt ans, a été remplacée le 1<sup>er</sup> septembre 2024 par **Franck JASICA**, dernièrement en poste à Montauroux et qui a déjà plus de vingt ans de carrière dans la fonction publique territoriale aux services des finances.

Bonne retraite aux partantes et bonne prise de fonction aux remplaçants.

## *Les réalisations et travaux communaux*

### Le point sur les travaux du parking Font d'Amont



Les travaux du parking « Font d'Amont » ont repris après un arrêt estival, afin de pouvoir utiliser la plateforme pour faire face à la demande de places de stationnement en juillet-août et permettre à l'hôtel restaurant des Deux Rocs d'accueillir sa clientèle dans de bonnes conditions.

La consolidation indispensable des murs de soutènement de l'hôtel des Deux Rocs et de la route de la parfumerie est maintenant achevée.

Les récentes pluies ont retardé les travaux, mais sans causer de dégâts majeurs au chantier.

Les murs de soutènement du parking se terminent. L'entreprise TAXIL va pouvoir commencer le terrassement et les fouilles pour la construction des toilettes publiques. Elle va poursuivre le chantier en réhabilitant le lavoir, à l'identique des années 1900.

La fin du chantier est prévue pour le printemps 2025.

### Murs du passage de la Fabrique et du chemin Saint Michel

- L'élargissement de la voie de circulation automobile dernière le moulin est en cours d'achèvement. Grâce à la cession gratuite de Mme **Gisèle GAL** d'une bande de son terrain, le passage a pu être élargi significativement.
- À la suite d'un éboulement, le mur de soutènement du chemin Saint Michel en vieilles pierres sèches a été refait avec un coffrage béton.

Ces travaux ont été exécutés par les agents des services techniques municipaux.





## Mise en sécurité de l'alimentation en eau de la commune

Comme prévu, les grands travaux pour la création d'une liaison entre les réservoirs des Adrechs et ceux du Foulon et du Neisson, au-dessus du village, ont débuté. Ils sont réalisés par l'entreprise SOGEA pour le compte de la Communauté de communes du Pays de Fayence.

Ils permettront, par pompage, d'alimenter la conduite des Combes Longues à Saint Arnoux, qui dessert toute la partie nord-ouest de la commune en direction de Bargemon.

Même si les intempéries du mois d'octobre ont un peu retardé les travaux, ceux-ci devraient s'achever avant la saison prochaine.

Toute la commune sera enfin sécurisée par la Siagnole.

## *Les services publics municipaux*

### Rénovation du Dojo de l'école

A l'occasion des jeux olympiques 2024 et dans le cadre de l'opération 1000 Dojos, la Fédération Française de Judo a financé entièrement les travaux de rénovation du dojo situé dans l'enceinte du groupe scolaire, en partenariat avec la commune, représentée par **Maurin TRÉMOLANI**, délégué au sport, et l'association Martial Team Seillans.

La salle a été repeinte, de nouveaux tatamis ont été posés et leurs surfaces doublées. Un espace vestiaire a été délimité avec une douche. Cette nouvelle configuration va permettre à l'association d'art martial de pratiquer sa discipline dans des conditions optimales.

Elle bénéficie également aux autres associations qui proposent des activités dans cette salle : le théâtre avec Artland et le cirque par l'école de cirque Capella. Et bien entendu, pour les activités physiques en salle sur le temps scolaire ou le temps périscolaire. Bravo pour cette belle opération.



AVANT



APRÈS

## Le moulin communal

Le moulin à huile communal, ouvert le 12 novembre pour la campagne oléicole 2024-2025, ne désemplit pas. Équipé d'une nouvelle centrifugeuse italienne, il va pouvoir contribuer à une production d'huile de bonne qualité. Cet appareil est utilisé en fin de processus pour séparer l'eau résiduelle et les impuretés en suspension afin d'obtenir une huile parfaitement limpide.

Le sol en résine du moulin, devenu trop glissant à l'usage, a été refait avant l'installation de la centrifugeuse.



## Médiathèque - Lecture publique hors les murs

Avec la présence de **Frédérique**, responsable de la Médiathèque de Seillans à temps complet depuis la rentrée, un rapprochement de cette structure municipale avec l'école s'est développé. Chaque lundi, elle propose aux enfants, sur la pause méridienne (11h30/13h), des « lectures d'histoires ». Par petits groupes, les enfants sont libres de s'arrêter, de partir, de revenir à la séance qui leur est proposée. Cette lecture publique permet de développer l'offre de lecture auprès des jeunes citoyens, de lutter contre l'illettrisme, de donner le goût de lire aux enfants en leur proposant une diversité de textes, tout en gardant une approche ludique.

Une fois par mois, **Frédérique** se rend également à l'EHPAD du Riou Blanc avec une sélection d'ouvrages afin d'échanger avec un groupe de résidents, accompagnés par l'animatrice de l'EHPAD. L'activité se termine par une lecture très appréciée de tous.

La médiathèque, en réseau intercommunal, est ouverte à tous et vous accueille au 1 rue du Valat en semaine :

- Lundi : 9h-11h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-18h
- Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 14h-18h

**L'inscription est gratuite, n'hésitez pas à vous y rendre...**

## Le service enfance et jeunesse

Pour la rentrée 2024-2025, l'accueil de loisirs a souhaité diversifier ses activités en faisant découvrir aux enfants "Les arts sous toutes ses formes". À chaque période de vacances scolaires et les mercredis, l'accent sera mis sur un art différent. Ce fil conducteur permet d'apporter aux enfants une dimension ludique différente de l'accueil périscolaire.

Les effectifs, en forte hausse par rapport à l'année dernière, ont accusé une augmentation de 33% d'inscriptions à l'accueil périscolaire et 40% à l'accueil de loisirs. Afin de répondre à ces augmentations, la municipalité a renforcé l'effectif en recrutant une personne supplémentaire à temps complet au service enfance et jeunesse pour satisfaire efficacement les besoins indispensables des familles.







## Restauration scolaire

L'école communale a atteint un effectif record de 234 enfants inscrits en début d'année scolaire.

Le réfectoire ne pouvant recevoir que 100 enfants par service, la priorité a été donnée aux enfants dont les deux parents travaillent et qui sont éloignés de l'école.

Un projet d'agrandissement du local de la cantine va être mis à l'étude pour pouvoir être en mesure d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions.

## Le groupe scolaire Robert Doisneau : un établissement pilote en matière d'alimentation durable

La Communauté de Communes du Pays de Fayence porte un « Projet Alimentaire de Territoire » (PAT) depuis octobre 2021 et a obtenu en mars 2024 une labellisation de niveau 2.

Dans le cadre de son action en matière « d'Éducation à une alimentation saine, de qualité et locale », le PAT a initié, à destination des groupes scolaires de la Communauté de Communes, le passeport alimentation durable. Le programme vise à offrir à l'ensemble des enfants du territoire un premier parcours de sensibilisation autour de l'enjeu de l'alimentation durable et à participer à la formation des futurs « Consom'Acteurs » de demain.

Sur l'année scolaire 2023/2024, la commune ainsi que le groupe scolaire Robert Doisneau se sont positionnés et ont été retenus comme site pilote du « passeport alimentation durable ».

Au programme de la démarche : sensibilisation des élèves et des enseignants aux enjeux de l'alimentation durable et amélioration de la durabilité des approvisionnements des repas de cantines.

Les classes de maternelles ont ainsi pu bénéficier d'ateliers autour de la nutrition, du sommeil, de l'hygiène bucco-dentaire. Les élèves

de primaire ont quant à eux pu participer à une journée de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau, animée par l'ambassadeur de la régie des eaux et l'association Méditerranée 2000, et à un atelier confection de fromage. Et pour les classes de CM1-CM2, une sortie autour des enjeux de gestion durable de la forêt, animée par le Centre National de la Propriété Forestière.

En complément de ce travail de sensibilisation à destination des enfants, **Martine AUTRAN**, conseillère déléguée, le chef **DOUMÉ** et son équipe, se sont engagés dans une démarche de qualification des approvisionnements. Un partenariat avec la coopérative varoise de producteurs bio AGRIBIOPROVENCE a été initié afin de répondre aux exigences de la loi EGALIM.

La proportion de Bio dans les assiettes a ainsi été doublée sur les 6 derniers mois et ce sans augmentation du coût matière des repas. Une animation ludique autour de la découverte des fruits et des légumes a de même été lancée, à la suite de la formation en « éducation nutritionnelle » d'un des personnels encadrants. La mairie ainsi que les personnels de cantine se lancent à présent dans la chasse

au gaspillage alimentaire et participent au dispositif « Pas de Gaspi dans ma cantine » animé par le service déchet et le PAT de la CCPF. Un diagnostic quantitatif et qualitatif va ainsi être réalisé sur la base d'une campagne de 3 semaines de pesées. Au regard des résultats, des scénarios d'amélioration vont être travaillés en partenariat par les personnels mairie et le corps enseignant. La démarche sera ponctuée d'une dernière semaine de pesée, dite évaluative, afin de mesurer les progrès. La méthode a déjà été éprouvée sur la cantine scolaire de Saint Paul, avec une diminution par deux des ordures ménagères en fin de participation au dispositif. Les résultats définitifs de l'opération seront présentés en fin d'année scolaire.



## La vie économique

### Deux nouvelles assistantes maternelles



#### ► Wendy MINARD

Après 10 ans dans la petite enfance, **Wendy** a décidé cette année de se lancer en tant qu'assistante maternelle pour un projet plus individualisé, avec une possibilité d'accueil, avec un jardin sécurisé, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h15 à 18h.

Elle se propose d'accompagner votre enfant vers l'autonomie. Sorties en pleine nature et petits ateliers seront leur quotidien et leurs échanges seront basés sur la transmission et la confiance. Vos enfants vont faire des petits pas de grands chez nounou **Wendy**.



#### ► Virginie LEGENDRE

**Virginie**, 41 ans, mère de 6 enfants de 22 ans à 4 mois, est assistante maternelle agréée depuis février 2023 pour accueillir deux enfants.

Diplômée du CAP petite enfance (aepe), elle a toujours travaillé avec les enfants, en tant qu'assistante maternelle, puis en centre équestre

où elle dispensait des cours de baby-poney dès 2 ans, en crèche, en centre aéré.

**Virginie** a suivi plusieurs formations dans le domaine de la petite enfance, dont la motricité de l'enfant 0/3 ans en 2023. Et, en autodidacte, elle étudie les neurosciences et le développement de l'enfant depuis plus de 10 ans.

Elle propose du baby yoga, baby gym et des activités manuelles pour les plus grands, le maternage pour les plus petits et de belles promenades, parcs, médiathèque avec tous les âges !

Sa douceur, sa patience et sa créativité lui permettent d'accompagner les enfants dans les meilleures conditions.

### Nouveau Food truck à Brovès : Osteria dell'Orso

**Dan CARLINI** observait déjà enfant avec passion sa mère et sa grand-mère siciliennes cuisiner pizzas et autres spécialités de la gastronomie italienne. « J'ai depuis toujours de la sauce tomate qui coule dans les veines » dit-il souvent.

Il constate très vite que la passion ne suffit pas. « A cause du succès des pizzerias, on pense à tort que c'est un métier facile et que tout le monde peut faire de la pizza ».

Alors après plusieurs années de pratique, il ouvre enfin son premier Food truck en 2012 à Draguignan. En juillet 2024, pour le plus grand plaisir des Seillanais et des habitants du Canton, il installe son deuxième Food truck à Brovès, aire de la glacière.

Retrouvez ses jours et heures d'ouverture sur son compte google, instagram et facebook : « osteriadellorso ».

Bonne nouvelle, Osteria dell'Orso propose aussi ses services pour vos soirées privées et événements.





## Nouvelle coiffeuse

**Marine LAMELYN**, 21 ans, a repris le salon de coiffure Tif'M de Mme **SALVATICO Michelle** depuis le 9 octobre 2024. Passionnée de coiffure depuis toute petite, elle exerce ce métier depuis maintenant un peu plus de 5 ans. Elle vous attend nombreux pour répondre à vos attentes. Le salon est ouvert du mardi au samedi, de 9h00 à 18h00.  
Contact : 04 94 85 81 57

## Ouverture d'un cabinet de psychanalyse & psychothérapie à Seillans

Un cabinet de psychanalyse et de thérapie ouvre ses portes route de Mons. Fondé par **Catherine BEDIGIS**, psychanalyste et psychopraticienne diplômée de l'E-faculté d'Aix en Provence, qui a pu durant plus de trente années de vie professionnelle proposer une activité de conseil et d'aide aux chercheurs d'emploi.



Des services adaptés aux besoins de chacun : le cabinet propose un espace apaisant et confidentiel dédié à l'écoute, l'échange et l'introspection pour des patients de tous âges souhaitant entamer un travail introspectif pour mieux se connaître, comprendre leurs émotions.

Les entretiens pourront être conduits en visio dans des cas exceptionnels.

### ► Coordonnées de contact :

- Email : [c.bedigis@gmail.com](mailto:c.bedigis@gmail.com) / Téléphone : 06 79 98 92 11
- Adresse du cabinet : 1304A Route de Mons, 83440 Seillans

## La vie culturelle

### Exposition centenaire du surréalisme

À l'occasion du centenaire du manifeste du surréalisme, la médiathèque de Seillans présente une exposition de lithographies originales signées de **André MASSON**, **Max ERNST**, **Pablo PICASSO**.

Egalement, une sélection de livres rares issus de la bibliothèque de **Patrick WALDBERG**, critique d'art, ami des surréalistes et Seillanais par alliance par son mariage avec **Line ANDRÉANI**, descendante des notaires du village.

Des ouvrages sur le surréalisme sont consultables sur place.



## Les expositions de l'été

Merci aux artistes, amateur ou professionnel, qui ont animé, illuminé, coloré les salles d'exposition durant tout l'été.



**Gisèle EISENMANN** a présenté à la fin du mois de juillet, salle du Couvent, son exposition intitulée miroir d'eau, une sélection de ses oeuvres aux chatoiements aquatiques inspirées de ses nombreux voyages, notamment en Australie.



**Jean-Marie FERRER** a pris la suite, avec ses toiles de paysages provençaux, pour une exposition bien nommée Lumière du Sud.



**Agnès B DAVIS**, quant à elle, a exposé des portraits, hommes, femmes, animaux, remarquables par l'intensité de leur regard.



**Michel LE GOUEC** a proposé, à travers ses huiles et ses aquarelles, une « balade dans le végétal » inspirée de son jardin, des chemins forestiers, des bois de châtaigniers.



**Mary SHIN**, coréenne / américaine résidante à Callian, et son amie **Daphné FLYNN**, Maltaise / Australienne, qui réside à Melbourne en Australie, se sont retrouvées à Seillans pour une exposition qu'elles ont baptisée Make Your Mark (laisse ta trace), en hommage à la manière unique qu'a chaque artiste de s'exprimer.



L'exposition suivante a réuni plusieurs artistes amateurs qui partagent leur passion et un atelier d'expression artistique en aquarelle, acrylique, peinture à l'huile, collage dans le Pays de Fayence : **Monique BALEDENS, Heylette CHAUVIN, Barbara DENIS, Emmanuelle JUILLET, Odile LEIBENGUTH et Michèle MANIN.**



© Marie-Claude COUTANT et Francesca MEGNET

**Marie-Claude COUTANT et Francesca MEGNET** ont exposé en duo dans une explosion de couleurs, l'une avec des peintures très florales et lumineuses, et l'autre avec des luminaires et autres objets décoratifs en verre, dans un style d'inspiration Tiffany.

Le dernier étage de la Maison Waldberg a été investi par **Irene HAMILTON** pour l'été. Présentée par la galeriste **Michèle BEDDINGTON**, cette artiste, née au Canada de parents hollandais en 1961, a vécu son enfance et sa jeunesse au Brésil, où elle a été fortement marquée par le monde professionnel de son père dans les mines de pierres précieuses à ciel ouvert de l'intérieur du pays. À l'aide de techniques mixtes telles que la cire, les pigments, l'huile, voire une pointe d'or ou de cuir, elle propose une peinture tout en ocre jaune, rouge, terre de Sienne, ambre, à l'image de cette terre à nu noyée de lumière.



© Irene HAMILTON



© Nicola ROSINI DI SANTI

Durant le mois de juillet, la commune a eu le plaisir d'accueillir l'artiste **Nicola ROSINI DI SANTI**.

Bien connu dans le Pays de Fayence, où il vit et travaille pour ses personnages suspendus dans leur mouvement tels des équilibristes.

L'installation originale de cabanes de pêcheur, qu'il a présentée dans la salle du Cercle, est une réminiscence d'un souvenir d'enfant, lors d'un voyage dans son pays natal, les Pouilles, au sud de l'Italie. Une oeuvre féérique qu'il est allé puiser dans son âme d'enfant.

**Marie BEHIER** a proposé une exposition hétéroclite. Avec des techniques diverses et des matériaux secrets, comme cette poudre de marbre craquelée qu'elle utilise pour donner un langage à sa peinture.



© Marie BEHIER



© Claudia WYPYCH

Artiste du Pays de Fayence, **Claudia WYPYCH**, qui a clôturé la saison, travaille elle aussi la matière, les terres qu'elle ramasse au grès de ses balades et qu'elle utilise pour la composition de Paysage dans un hasard maîtrisé ou en suivant une grande rigueur pour composer sa nature morte.

## Les animations et événements

### Les animations de l'été avec le comité des fêtes

Le nouveau comité des fêtes vient d'assurer son premier été, avec un enchaînement de manifestations au cordeau pour un mois de juillet intense (et gourmand).

► C'est une équipe de bénévoles enthousiastes et dévoués qui a oeuvré pour proposer tout d'abord la Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France, avec une paëlla maison fort appréciée, puis L'aïoli des Selves, devenu incontournable, la Fête Nationale, où l'équipe s'est remise aux fourneaux, et la soupe au pistou, lors de la Fête Provençale.

► L'équipe s'est retrouvée pour le dernier rendez-vous de l'année : la fête de l'olive et du moulin, le dimanche 8 décembre, avec ses traditionnelles roustides !

► Les festivités 2025 commenceront le samedi 8 mars, avec le Carnaval, où petits et grands pourront défiler déguisés et grimés avant de partager un bon moment convivial, avec des surprises concoctées par la formidable équipe du comité des fêtes. En attendant d'autres animations !



### Les drailles de Seillans

*Une année 2024 riche en émotions lors de ses deux rendez-vous « RUELLES » & « DRAILLES » de Seillans et en plaisirs partagés lors des sorties VTT/VTAE organisées par l'association Seillans Vélos Nature (SVN).*



En mars dernier, les Ruelles et calades ont tremblé sous les 2 roues de nos vététistes. Un spectacle et une ambiance heureuse et colorée dans notre beau village de Seillans, qui a dévoilé également son histoire au gré d'une marche guidée et ludique encadrée par Lei Caminaïre.

Puis, dans le cadre d'Octobre Rose, SVN et Lei Caminaïre ont reçu 350 participants pour leur 2<sup>ème</sup> édition des « Drailles » au départ de la chapelle Notre-Dame des Selves.

Vététistes et marcheurs de tous âges, venus de toute la région PACA, ont sillonné les sentiers de nos belles collines pour soutenir les associations du Pays de Fayence qui oeuvrent directement auprès des personnes atteintes du cancer du sein.

Une grande réussite pour ces deux événements, qui ont engendré des bénéfices permettant de soutenir les projets de l'école de Seillans à hauteur de 500 €, ainsi que ceux des Couturières du Pays de Fayence, oeuvrant directement auprès des personnes atteintes du cancer du sein, pour un montant de 1500 €.

L'an dernier, c'est un chèque de 2000 € qui avait été versé au Groupement des Acteurs et Professionnels de Santé (GAPS) pour permettre à 12 patientes de bénéficier gratuitement du programme de remise en forme physique et psychique à la suite de leur traitement du cancer du sein à la Maison Sport Santé, à raison d'une séance par semaine pendant 6 mois.

À la demande générale : « bis repetita » en 2025 !

## L'Anniverchèvre

La saison 6 du festival L'Anniverchèvre, organisé par et à la Ferme des Cairns, avec le soutien logistique de la commune, a été un véritable succès (une fois de plus). Un beau programme festif sur 3 jours, avec : concerts, marché de producteur, théâtre, projections, repas fermier, balades en poneys, autant d'animations pour petits et grands, avec en prime les câlins de chèvres qui font la renommée de ce festival, devenu la plus importante manifestation du Festival Brin de Culture dans toute la région PACA.



Avec une fréquentation entre 4 500 et 5 000 personnes sur tout le week end, c'est également l'un des plus grands événements culturel, familial et convivial du Pays de Fayence.

## Nouvelles de l'OTIPF - Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence



### ► Le label Accueil Vélo attribué à l'Atelier du Savon de Maître Savonitto

Le 20 juin dernier, l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence a remis les plaques «Accueil vélo» à deux nouveaux prestataires remplissant tous les critères requis. Les sélectionnés sont :

- l'Atelier du Savon de «Maître Savonitto» à Brovès, situé à moins de 5 km de «La Méditerranée à vélo»
- Les chambres d'hôtes «Les Roches de Baudisset» à Saint-Paul-en-Forêt, situées à moins de 5 km du circuit 9 des «Villages perchés du Var-Est».

Ces deux établissements rejoignent le Domaine viticole du Val d'Iris.

Depuis sa création en 2019, quatorze labels «Accueils vélo» ont été attribués en Pays de Fayence. Cette marque nationale est mise en place sous l'égide de «France Vélo Tourisme» par les organismes touristiques locaux afin de réserver un accueil de qualité et un service adapté pour tous les touristes à vélo le long des itinéraires cyclables partout en France.

**La marque «Accueil vélo» contribue à hisser la France au 1<sup>er</sup> rang des destinations mondiales pour le tourisme à vélo à l'horizon 2030.**

## Comment reconnaît-on un point « Accueil vélo » ?

Par un petit logo vert en forme de cycliste, qui permet d'identifier rapidement les structures labellisées et invite les clientèles cyclistes à se tourner vers ces établissements, situés à moins de 5 km des itinéraires cyclables (inscrits à un schéma départemental, régional ou national), y compris pour des itinéraires VTT et des boucles locales.

Les prestataires labellisés sont certains d'améliorer leur visibilité auprès des touristes à vélo et des voyageurs, d'être présents sur les différents supports de France Vélo Tourisme, et d'être référencés dans les topo-guides vélos.



## Qui peut devenir « Accueil vélo » ?

Les hébergeurs touristiques, les loueurs et réparateurs de cycles, les offices de tourisme, les sites de visites et de loisirs, les lieux de restauration... Tous situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé. Le label est valable 3 ans.

Plus de renseignements au 04.83.11.04.51 ou sur [paysdefayence.com/espace-pro/nos-services/label-accueil-velo/](https://paysdefayence.com/espace-pro/nos-services/label-accueil-velo/)  
**Rejoignez-les !**

## ► Terre d'Estérel - Label Vignobles & Découvertes



La destination « Terre d'Estérel » comprend 13 communes : Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël et les neuf villages du Pays de Fayence. Ce collectif est désormais labellisé « Vignobles & Découvertes » depuis mai 2024.

Le 3 juillet dernier, c'est au coeur du site exceptionnel des Gorges du Blavet que l'inauguration a eu lieu. A ce jour, 18 professionnels, ou lieux en Pays de Fayence, proposent une offre touristique complète répondant aux exigences de critères très pointus, cela dans divers secteurs. Les domaines viticoles, la restauration, l'hébergement, les structures touristiques, les activités de loisirs de plein air et de bien-être et les sites patrimoniaux sont les différentes thématiques.

Seillans est bien représenté puisque le domaine viticole du Château des Selves et son Pavillon de Chasse pour la filière « hébergement », ainsi que le restaurant La Gloire de Mon Père pour celle de la « restauration », sont labellisés.

Au total, plus de cent offres disponibles sur l'ensemble de la destination mettent en valeur la richesse de notre patrimoine, de notre terroir et l'art de vivre en Provence.

Ce label prestigieux, valable 3 ans, est un gage de qualité et de savoir-faire. Cette distinction attribuée par Atout France garantit une expérience touristique authentique et enrichissante.

Félicitations à nos lauréats seillanais.





## La pluie et le beau temps

2<sup>ème</sup> semestre 2024

Station météo de l'Eouvière

### JUIN

13,9 °C min / 27,6 °C max  
12 jours de pluie  
18,0 mm de pluie

### JUILLET

16,8 °C min / 33,2 °C max  
4 jours de pluie  
1,8 mm de pluie

### AOÛT

18,3 °C min / 34,0 °C max  
5 jours de pluie  
23,8 mm de pluie

### SEPTEMBRE

13,1 °C min / 25,7 °C max  
7 jours de pluie  
156,7 mm de pluie

### OCTOBRE

12,8 °C min / 21,6 °C max  
14 jours de pluie  
373,3 mm de pluie

### NOVEMBRE

6,9 °C min / 17,5 °C max  
9 jours de pluie  
26,0 mm de pluie

## Entretien des vallons et des cours d'eau : une priorité

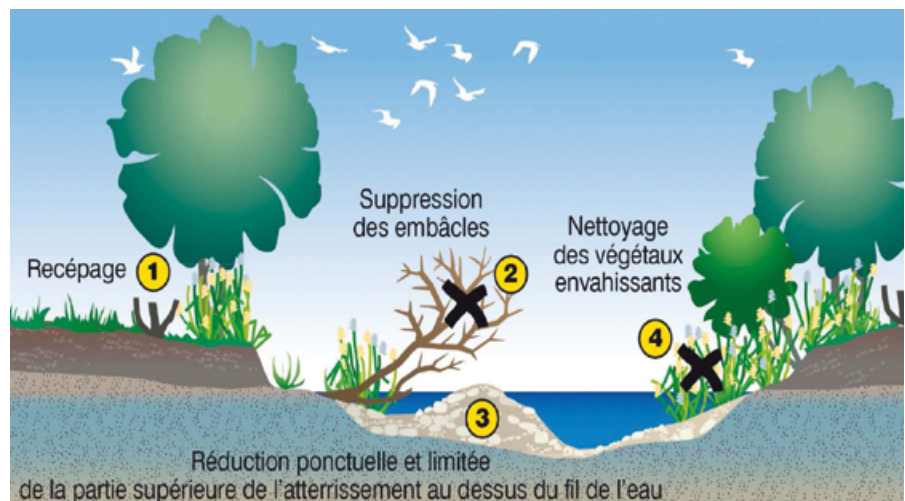
Les récents événements climatiques nous rappellent l'importance de préserver l'écoulement naturel des vallons et ruisseaux, afin d'éviter les inondations. Les collectivités comme les particuliers se doivent de participer à cette prévention.

Les riverains sont propriétaires du lit des cours d'eau, des rives, des alluvions... Selon l'article L.215-2 du code de l'environnement, le « lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire ».

Les propriétaires riverains d'un cours d'eau non domanial sont tenus d'en assurer l'entretien régulier, qui « a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique (...) » (article L.215-4 du code de l'environnement).

L'entretien des berges et des vallons incombant à leurs propriétaires, cela consiste concrètement à pratiquer périodiquement les opérations suivantes :

- 1 recéper ou élaguer la végétation des berges,
- 2 supprimer les embâcles (branches, objets divers... qui font obstruction à l'écoulement des eaux),
- 3 supprimer les atterrissements (accumulation de terre, gravier...),
- 4 couper et enlever la végétation poussant dans le lit du cours d'eau.



## Épisode méditerranéen

Le sud de la France a connu un épisode d'intempéries exceptionnelles les 17 et 18 octobre, l'ensemble des départements étaient en vigilance pluie et inondation, particulièrement le Var, les Alpes-Maritimes et l'Ardèche.

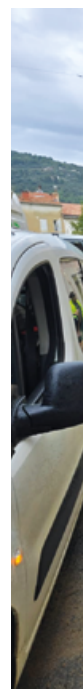
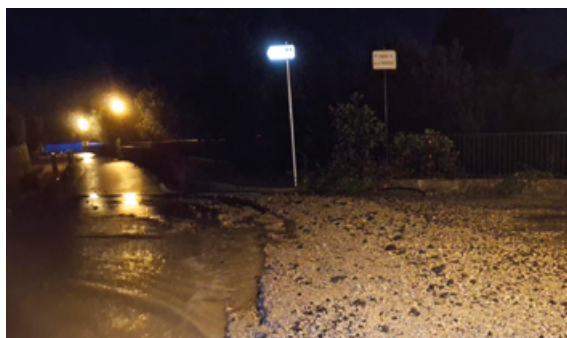
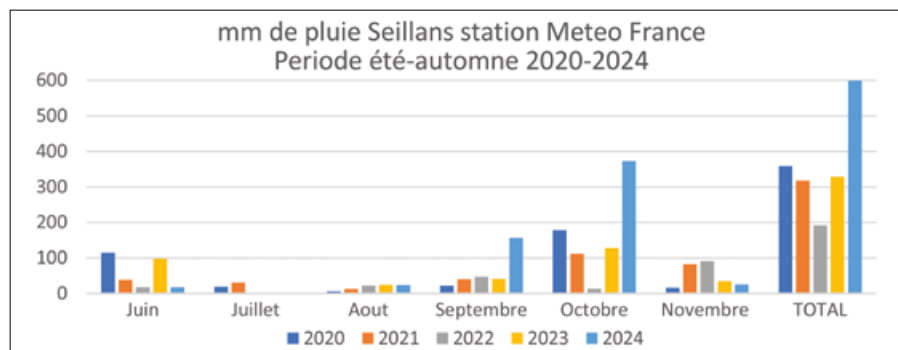
Les dégâts sur la commune de Seillans sont impressionnants et sans précédent, mais beaucoup moins importants que ceux des villages d'Ardèche ou d'Espagne.

Dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 octobre, l'éclairage public du village a été rallumé vers 2h du matin pour permettre au Maire, à l'adjoint aux travaux et aux agents des services techniques, à la police municipale et aux bénévoles, d'intervenir pour sécuriser le village. Leurs interventions portaient sur la pose de barrières, le nettoyage des

bouches d'évacuation, avec le concours de Fayence assainissement, le dégagement des voies de circulation et à la mise en sécurité des biens et des riverains.

Les dégâts les plus importants se situent aux niveaux de petits vallons asséchés toute l'année qui se sont bouchés avec les pierres et branchages emportés par le

torrent principalement le vallon des Mellières, le vallon des basses combes longues et le vallon du bas de ville. La traversée du village a été recouverte de boues et de pierres. Le goudron posé sur les tranchées réalisées pour les travaux de mise en sécurité du réseau d'eau de la commune, n'a pas résisté à la coulée de boue et de pierre.

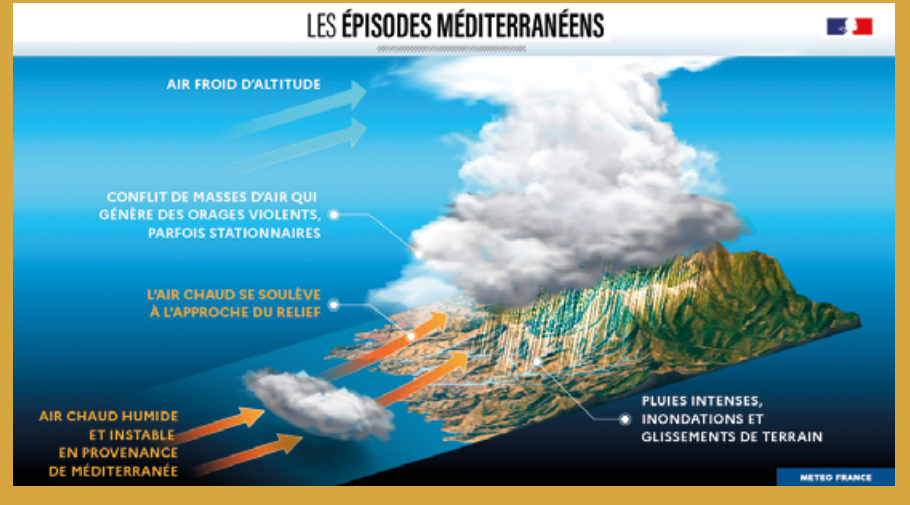


La remise en état générale des chemins et routes impactés sera faite progressivement.

Lors du nouvel épisode pluvieux du samedi 26 octobre, les équipes de la mairie, M. **VASCHETTI**, la police municipale avec l'aide de Messieurs **SQUARCIA, DANI, REBUFFEL** ont travaillé toute l'après-midi et tard dans la soirée au niveau du vallon des Mellières afin d'éviter les mêmes problématiques subies la semaine précédente.

La municipalité a déposé, pour les intempéries des 18 et 26 octobre, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de L'Etat. Des travaux d'urgence ont été effectués pour sécuriser le passage de route aux Mellières.

**Qu'est-ce qu'un épisode méditerranéen ?** C'est un épisode de très fortes précipitations, sur une durée courte (1h à 24h en général) touchant les départements méditerranéens, le plus souvent à l'automne. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures ou quelques jours, ce qui peut être dangereux et provoquer localement de lourds dégâts. Ces épisodes se produisent trois à six fois par an en moyenne.



## *L'entretien des pistes forestières pour lutter contre les incendies*

**La communauté de communes du Pays de Fayence, dans le cadre de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) et en application du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF), va faire procéder à l'entretien des pistes DFCI dénommées I16 L'Estoc, I18 Haut Emperos et par la suite, I17 La Colette.**

Ces travaux sont anticipés sur la programmation de maintenance du PIDAF pour la raison principale que l'étude engagée en début d'année 2024 auprès d'un bureau spécialisé dans le comportement des feux convectifs (cas du feu de Gonfaron de 2021) a fait ressortir que ces pistes DFCI étaient stratégiques dans la lutte contre un incendie de grande ampleur.

Aussi, les travaux d'aménagements de ces ouvrages débuteront courant novembre / décembre 2024, et devraient être achevés fin 2027.

Présentation en détails des travaux prévus :

### ► PISTE I16 L'ESTOC

La canalisation enterrée actuelle ne permet pas le passage de véhicule lourds de plus de 19 tonnes. Pour permettre une intervention des secours, sans risquer de casser la conduite d'eau potable, car la nouvelle génération de camions avoisine les 32 Tonnes, une opération conjointe avec la Régie des eaux va être menée d'ici la fin de l'année, sur la section allant de la route départementale 53 à l'intersection avec la piste DFCI I18 Haut Emperos. Une nouvelle canalisation plus robuste sera enterrée, et la piste sera réhaussée de 60 cm. L'opération d'enfouissement de la canalisation devrait nécessiter la fermeture du tronçon à la circulation. L'entreprise intervenante, veillera toutefois à réouvrir la voie le plus souvent possible. L'intégralité de la piste I16 sera refaite par tranches, et devrait être finalisée fin 2027.

### ► PISTE I18 HAUT EMPEROS

La bande de roulement sera reprise dans la continuité des travaux de la première section de la piste I 16, soit d'ici la fin de l'année 2024 si les conditions météorologiques le

permettent, où début 2025.

L'ouvrage sera légèrement surélevé, afin d'améliorer sa perméabilité et sa durée dans le temps, 2 aires de retournement seront créées et une citerne d'une capacité de 30 m<sup>3</sup> sera ajouté.

De plus, le débroussaillage de la piste DFCI I18 Haut Emperos est prévue pour l'hiver 2025, pour permettre la repousse des végétaux au printemps et créer de la ressource pour les troupeaux.

### ► PISTE I17 LA COLETTE

La réfection de la bande de roulement et le débroussaillage seront réalisés dans la continuité des 2 autres ouvrages, fin 2025 ou début 2026.

Ces ouvrages DFCI sont reclassés et améliorés en Zone d'Appui Principale (ZAP) et en Zone d'Appui Elémentaire (ZAE) pour élargir la zone de débroussaillage actuelle et ainsi améliorer la défense incendie. La largeur du débroussaillage doit donc être de 50 mètres à 100 mètres sur certains secteurs très stratégiques et les voies d'accès d'une largeur de 6 mètres.

Ce débroussaillage ne dispense pas les propriétaires possédant des habitations ou habitats légers de réaliser leurs obligations légales de débroussaillage, réglementaires, qui viendront en renfort de l'ouvrage DFCI.

En parallèle, plusieurs actions complémentaires ont été engagées auprès de différents partenaires et particuliers afin d'élargir la zone de lutte pour éviter ou diminuer les sautes de feu provoquées principalement par les matières végétales incandescentes.

### - Plan de reconquête agricole

Ce projet est piloté par la Chambre d'Agriculture. Son but est de faciliter la mise en culture de terres agricoles, en friches ou recouvertes de bois, pour redévelopper de l'agriculture qui renforcerait l'efficacité des ouvrages DFCI de ce secteur au travers de la réduction de la masse combustible. Une réunion publique a eu lieu le 14 octobre à ce sujet. Il s'agit de la zone en rose sur la carte ci-contre.



### - Sylvopastoralisme

Plusieurs éleveurs se sont engagés pour faire pâturer leurs troupeaux le long des bandes débroussaillées des ouvrages, à proximité et plus largement, afin de réduire également la masse combustible dans les zones non cultivées. La CCPF peut mettre en relation ces éleveurs avec des propriétaires de parcelles situées à proximité des ouvrages I16 L'Estoc, I17 La Colette et I18 Haut Emperos, si ces derniers souhaitent faire entretenir leur sous-bois.

### - Sylviculture

Dès 2025, une coupe groupée de bois est envisagée le long de la piste I16 L'Estoc, afin de réduire la masse combustible sur les flancs de l'ouvrage DFCI (prélèvement d'1 arbre sur 3 en moyenne). Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), qui s'occupe de l'information auprès des propriétaires forestiers privés (homologue de l'ONF pour les propriétés publiques), prendra contact auprès des propriétaires fonciers, pour regrouper les propriétaires intéressés. Cette coupe pourra être étendue à la piste I18 Haut Emperos en fonction du volume de bois à récolter. Une autre coupe sera envisagée sur la piste I17 La Colette, en 2026.

Le Département a également fait appel au CNPF pour faire réaliser une coupe d'éclaircie des boisements privés situés le long de la RD 562 (route de Draguignan), RD 55 (route de Clavières) et le bois de Pey Meyan (piste I16 L'Estoc) qui devrait avoir lieu courant 2025.

La communauté de communes du Pays de Fayence, qui fait partie des territoires pilotes en matière de reconquête agricole et d'aménagements DFCI intégrant l'étude des feux convectifs (étude dite des polygones), encourage activement tous les acteurs du territoire à oeuvrer pour sécuriser ce secteur stratégique en permettant aux secours de pouvoir intervenir efficacement et de manière sécuritaire. Sans le concours des propriétaires fonciers, aucune action ne pourra être pleinement validée par le SDIS 83 et l'investissement engagé n'apportera pas un résultat opérationnel satisfaisant.

A noter que 12 secteurs stratégiques ont été répertoriés sur le territoire du Pays de Fayence. Celui présenté, comprenant les 3 pistes DFCI citées, est le plus important en termes de travaux d'aménagement et d'animation, sur la commune de Seillans.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la chargée de mission forêt / DFCI de la Communauté de communes du Pays de Fayence, **Claire POLARD**, par mail à : [c.polard@cc-paysdefayence.fr](mailto:c.polard@cc-paysdefayence.fr).

— Pistes I16 et I18      - - - - - Piste I17

30

Zones étudiées. Le polygone n°43 est stratégique au regard de la propagation des feux précédents, pour limiter son expansion.

Plan de reconquête agricole

Routes départementales

## *Les composteurs collectifs*

Un nouveau point de dépôt de biodéchets est disponible sur la commune en bas de la rue Souto Barry depuis le début du mois de novembre. **Christophe PAYET**, ambassadeur du tri en charge de la gestion des composteurs collectifs, est venu samedi 9 novembre expliquer le fonctionnement aux riverains qui sont repartis avec leur bio-seau (disponible également à la mairie).

Pour les particuliers qui possèdent un jardin, la Communauté de commune propose un kit composteur en bois, bio-seau et guide du compostage pour 15 €, sur réservation au 04 94 85 93 89.



## *Les déjections canines et félines : un fléau*



Les déjections canines et félines représentent un défi pour de nombreux villages, affectant à la fois l'esthétique et la santé publique. Seillans n'est pas en reste.

Bien que les propriétaires d'animaux aient la responsabilité de ramasser leurs déjections, il semble que ce soit une habitude qui a du mal à s'imposer, entraînant des désagréments pour les autres résidents.

Les déjections non ramassées peuvent causer des problèmes d'hygiène, contaminer les espaces publics, rendant les promenades moins agréables et les aires de jeux pour enfants moins sûres, et d'autant plus ingrat le travail du personnel chargé de l'entretien des rues du village.

Est-ce vraiment l'environnement dans lequel nous souhaitons vivre, et l'image que nous voulons donner de notre cadre de vie ?

Pour remédier à cette situation, des toutounets sont à la disposition des propriétaires d'animaux, qui peuvent également demander des sacs en mairie. Des zones spécifiques pour les déjections canines existent, sur le parking en bas de la rue de la Capelette et Place de la République à proximité de la buvette des associations.

La commune a également mis en place une convention avec le vétérinaire pour stériliser les chats sauvages et lutter contre la prolifération de ces animaux livrés à eux-mêmes.

En travaillant ensemble, il est possible de créer un environnement plus agréable pour tous, où les animaux et les humains cohabitent harmonieusement. Surtout pour notre village bien fleuri et qui fait partie des plus beaux villages de France.

## *Nouvelles poubelles urbaines*

Des nouvelles poubelles urbaines ont été disposées dans le village, dans le même esprit que les cache conteneurs installés en 2021. Leur design les rend à la fois esthétiques et discrètes.



*La vie associative*

© La seillanaise

**Société de chasse « La seillanaise »**

Le 20 octobre dernier, la société de Chasse de Seillans s'est associée à l'événement « Un dimanche à la Chasse » organisé par la fédération des Chasseurs du Var. Une belle journée d'échanges, entre chasseurs et non-chasseurs. Une super occasion pour le grand public de découvrir le monde de la chasse, ses traditions et ses valeurs, dans un cadre convivial. C'est aussi l'occasion de chasser les idées reçues autour de cette pratique. La société renouvellera l'expérience l'année prochaine.

**Seillans Vélos Nature (SVN)**

Cette jeune association vous propose des sorties VTT - VTTAE de tous niveaux sur les chemins de notre belle région. Une ambiance ludique et conviviale permet à tous de se détendre tout en exerçant une bonne activité sportive.

Les sorties sont proposées en semaine et en week-end au gré des disponibilités de chacun.

Les échanges avec d'autres groupes de vététistes extérieurs permettent de faire de nouvelles rencontres et de découvrir d'autres parcours.

Ainsi, chacun peut trouver sa place selon ses aptitudes et ses envies. L'association aura le plaisir de vous accueillir : 06 56 66 06 83 - <https://seillansvelosnature.com>



© SVN

SHOT ON REDMI 9  
AI QUAD CAMERA

© foyer rural

**Foyer Rural**

► Le foyer rural propose 5 activités physiques par semaine. Pilates le lundi et Yoga le mercredi, de 18h30 à 20h00, avec **Carole BARBERIS**. Deux nouveaux professeurs ont repris les créneaux précédemment assurés par **Eugénie TIBERI** : le mardi, **Julie AVRON** assure la Gymnastique, suivie d'une demi-heure de stretching (facultative). Et le vendredi, de 9h00 à 10h00, **Thomas DEBRET** alterne Stretching ou Pilates, une semaine sur deux.

► Les sections de jeu de cartes se réunissent les après-midis : belote le mardi, bridge le mercredi et tarot le vendredi.

► D'autres activités sont également proposées : un atelier peinture le mercredi matin de 9h00 à 11h30, du Provençal le jeudi de 15h00 à 17h00, une semaine sur deux, et un club de lecture tous les derniers lundis du mois à 14h30.

## Com'collecte

En 2024, Com'Collecte a continué à se développer. Les portes ouvertes et braderies de novembre ont eu du succès. Nous continuerons à les développer en 2025 et aussi à intervenir dans des manifestations proposées par d'autres associations. Nous avons aussi animé des ateliers à base de recyclage de papier : fabrication de fleurs en papier et de sac à cadeaux au marché de Noël de Fayence. Nous espérons trouver un local pour pouvoir animer plus souvent des ateliers, notamment des ateliers de réparation d'objets usuels, d'Up'cycling et développement de projets ponctuels collaboratifs.

La ressourcerie ou recyclerie est « dans l'air du temps », elle apporte du bon sens et du lien social. Une alternative, où espoir et motivation de chacun pour la protection de l'environnement, engendrent le sauvetage d'objets antiques, uniques, parfois magnifiques, mais aussi et surtout encore utiles et pratiques !

Le développement de l'activité a permis la création récente de deux emplois et l'accueil de jeunes en Service civique.

Nous comptons sur votre présence et vos dons pour continuer à progresser. Votre soutien est toujours nécessaire. Pour devenir membre de l'association : une adhésion de 10 €, payable par chèque ou virement PayPal à l'ordre de Com'Collecte, en nous laissant vos coordonnées de contact. Merci

Association Com'collecte, Recyclerie Ressourcerie, l'Aquarium - Chemin de La Fabrique, 83440 Seillans.  
Horaires : mardi et jeudi de 10h à 12h30 et 13h à 16h / Dimanche de 9h30 à 13h30.



## Tennis club

La compétition amicale vétéran du «Raid» bat son plein ! Classée deuxième de son championnat, ouvert aux Messieurs de plus de 55 ans ainsi qu'aux Dames de plus de 45 ans, à la fin de la saison passée, l'équipe de **Marc GAUCHE** et de **Henri BOMMART** est, actuellement, de nouveau, deuxième du championnat. Merci Messieurs pour votre investissement et pour cette gestion impeccable de votre effectif, car ce n'est pas toujours évident de jongler avec les disponibilités des uns et des autres. Bravo à toutes et à tous ! Ces rencontres se terminent toujours par des moments très conviviaux et amicaux ! En ce qui concerne ces derniers, la précieuse intervention de **Christine BOLLON** et de **Patrick ALEXANDRE**.

En cette période de l'année, une autre compétition, homologuée, celle-ci, a lieu : les championnats par équipes vétérans. Cette année, deux équipes sont engagées. Notre équipe féminine est menée par sa capitaine **Gaëlle DELAHALLE**, alors que l'équipe Messieurs l'est par son capitaine Fabien **CUPERLIER**. Nos deux équipes font un joli parcours et régulent, à chaque fois, les supporters présents, que nous remercions chaleureusement !

De nombreux joueurs du club disputent des tournois individuels et progressent au classement national. À noter l'impressionnante progression de **Océane AUGIER**, montée 30/1 en une année ! Bravo à elle ainsi qu'à tous nos compétiteurs ! **Arnaud DECARIS**, duquel nous vous parlions dernièrement, a disputé la phase finale du championnat de France. Félicitations à lui, qui est championnat de France de double en catégorie +45 ans !

Des rendez-vous sportifs : en mars, nos équipes seront engagées dans les championnats par équipes Seniors.





© Leï Caminaire

### Leï Caminaire

- ▶ Bravo aux 3 caminaïres sortis avec les honneurs de la formation au brevet fédéral d'animateur de randonnée ! Merci à **Christophe** pour le nouveau site web de l'association, qui permet inscriptions et adhésions en ligne.
- ▶ C'est plus de 60 randonneurs qui ont eu l'occasion de se rencontrer hors sentiers pour les retrouvailles à N.D des Selves, début octobre !
- ▶ Côté balisage, « les 100 km de Seillans » ont été vérifiés. Il reste à définir les circuits à conserver et ceux à modifier (pour des raisons diverses...) avant la numérisation et révision des balisages. L'objectif étant de conserver cette proposition de 100 km balisés sur notre commune ! Le premier circuit à avoir été revu est celui des bories pour lequel le club s'est « endetté » afin d'avoir des panneaux de signalisation venant en complément du balisage, sachant qu'il s'agit du circuit le plus fréquenté, surtout par des familles.
- ▶ D'autre part, nous avons procédé à la pose de panneaux de sécurité en ce qui concerne les deux traversées de route et le franchissement du riuou.
- ▶ La Fédération du Var a confié à notre club (maintenant riche de 10 baliseurs officiels) la charge des circuits de LGV (Lacs et Gorges du Verdon), comprenant 16 communes de Régusse à Bargème... Il s'agit de l'entretien du balisage existant, de l'expertise des nouveaux circuits et de leur signalétique : un travail important mais très enrichissant.
- ▶ Après avoir participé à la 2<sup>ème</sup> édition des Drailles organisées pour Octobre Rose par SVN, nous nous sommes donnés rendez-vous pour 2025 devant l'intérêt manifesté par les participants, tant en vélo que pédestre.
- ▶ La mairie de Seillans a été sollicitée par la Fédération du Var pour organiser son assemblée générale 2025 dans notre village. M. **René UGO** mettra à disposition la salle polyvalente pour cette occasion, et nous l'en remercions.

### L'amitié seillanaise

- ▶ Il y a une fameuse équipe de bénévoles à l'amitié seillanaise, hommes et femmes, prêts à se lever tôt, très tôt, pour organiser les vide-greniers, mettre en place la logistique des événements, accueillir comme il se doit le public. C'est aussi le cas de la fête de la bière, des goûters de Noël, de la fête d'été aux Selves, des marchés de Noël. Certains déplacent des frigos, des tables, des tentes, des parasols, des friteuses, des chariots; d'autres rient en cuisine, en préparant de délicieux repas, et certaines ne veulent pas laisser leur place à la vaisselle, on y papote trop bien.
- ▶ Les femmes ont des talents de tricoteuses et de couturières. Elles ont transformé la salle de l'amitié en une véritable ruche lors de la confection de coussins en forme de coeurs pour l'opération octobre Rose, contre le cancer du sein : une synergie du tonnerre (un record : 62 coussins). Il y a aussi des créatrices, qui selon les saisons proposent des couronnes, décors de table, déco de Noël, totes bag...
- ▶ Dans les autres activités du club, l'esprit léger et le sens de la fête ont été contagieux. La danse en ligne en est un exemple, la salle est pleine de danseurs et on y fait régulièrement la fête. Même pour des loisirs plus calmes comme les cours d'anglais, le scrabble, la peinture personne ne se prend la tête. Ce qui compte, c'est d'avoir envie de sortir de chez soi, de ne pas rester maussade devant sa télé en maudissant la retraite, de rejoindre un groupe sympa.
- ▶ En parlant de groupe sympa, il y a les groupes de marcheurs, ainsi que le groupe du yoga.
- ▶ Et les voyages en groupe, on en parle ? Les listes d'attente parlent d'elles-mêmes...

**Contact : Marie-Noëlle DUPUY / France LEMALLE**



© L'amitié seillanaise

## Dragonlyre

Le 5 janvier 2025 marque les vingt ans de la disparition de l'Artiste Seillanais **Ivan IVANOFF**, sculpteur, peintre, musicien, chanteur.

Nombre d'entre nous reste avec ce souvenir de l'écho dans la Grand'Rue des coups de marteau sur l'enclume de la Forge qui rythmaient notre quotidien. Les ferrailles jonchant le sol prenaient alors vie, métamorphosées en d'esthétiques sculptures, les vieux outils modelés en d'élégantes Danseuses ou Vierges, d'emblématiques Don Quichotte ou Christs, de gracieux Hérons ou de fantastiques Créatures.

L'association Dragonlyre, qui perpétue le souvenir de l'Artiste, se réjouit que la municipalité expose les sculptures monumentales acquises au cours du temps, éternel témoignage de son travail et désormais partie intégrante du Patrimoine culturel du Village, incitant à de nombreux « selfies » touristiques. Pour joindre l'Association DRAGONLYRE : [dragonlyre@laposte.net](mailto:dragonlyre@laposte.net)



© dragonlyre



© Les crevettes roses

## Les Crevettes Roses

Cette année le tournoi de football des Vétérans des Plus Beaux Villages de France s'est déroulé à Monflanquin dans le Lot et Garonne, magnifique bastide à la frontière du Périgord, du Quercy et de la Guyenne. Nos hôtes nous ont régalié d'une gastronomie hors pair, d'une culture et d'une histoire datant du Moyen Age. Les Crevettes Roses de Seillans se sont honorablement comportées, en finissant 7<sup>ème</sup> sur 16 équipes, parmi lesquelles Gordes, Barfleur, Séguret, Yvoire, St Suliac, Hunsbach... Tournoi qui a réuni

16 villages et plus de 500 participants. Rendez-vous sportif par excellence, mais avant tout un rendez-vous d'échange, de partage et d'amitié. Pour 2025, ce sont nos amis de Séguret dans le Vaucluse qui nous accueilleront.

## Les Petits Seillanais

Le 31 octobre dernier fut terrifiant à Seillans ! L'association Les Petits Seillanais avait donné rendez-vous à tous les petits monstres du village pour une après-midi et une soirée effrayante ; un conte lu par une sorcière au lavoir du village, d'incroyables tours réalisés par une magicienne dans la salle du Couvent, d'horribles ateliers accompagnés par une gourmande restauration. S'en est suivie une chasse aux bonbons et une folle traque aux clowns à travers le village !

Et pour clôturer cette journée riche en sensations fortes, une dégustation de soupe à la citrouille a été proposée, concoctée une nouvelle fois généreusement par le restaurant Le Castellaras à la suite d'une collecte de légumes auprès des parents de l'école. Merci aux bénévoles pour leur aide précieuse lors de cet événement devenu incontournable dans le village.

À l'année prochaine pour de nouvelles atroces aventures !



© Les Petits Seillanais



© Les Petits Seillanais

## Arrêt du projet Fontsante

En visite pour les inaugurations de la maison de l'eau et de France Service, **Philippe MAHÉ**, préfet du Var, a pu apprécier la qualité de notre territoire menacé.

Mercredi 4 septembre, il a officialisé le coup d'arrêt du projet de Suez sur le site de Fontsante pour la création d'une usine de tri, de traitement et de stockage de déchets divers du BTP.



Il devait s'implanter sur un ancien site minier sur la commune de Tanneron, au-dessus du lac de Saint-Cassien, et comportait de nombreux risques :

- Pollution par écoulement direct des eaux pluviales ou par infiltration.
- Augmentation des risques d'inondation en cas de fortes pluies.
- Dévalorisation de notre région en défigurant les paysages de l'Estérel.
- Incendie dans un environnement sensible (PRIF).

C'est sur ces derniers points que le préfet s'est appuyé pour justifier sa décision.

Les élus locaux et les citoyens, qui s'étaient regroupés en association pour lutter contre ce projet depuis de nombreuses années, sont soulagés par cette décision attendue par les élus du conseil communautaire, qui avaient délibéré contre le projet à l'unanimité.

C'est un magnifique résultat, qui prouve que par une collaboration étroite et solidaire de tous les acteurs, on peut atteindre de grands objectifs.

## Un nouveau portail pour le réseau des médiathèques du Pays de Fayence

Plus ergonomique, plus coloré, plus intuitif, le nouveau portail du réseau des médiathèques du Pays de Fayence est en ligne depuis le début du mois de novembre.

Vous y trouverez les actualités du réseau, l'agenda des événements, atelier, exposition, par thématique et par bibliothèque. Un accès au catalogue pour une recherche optimisée grâce à une série de filtres. La possibilité de donner votre avis sur un ouvrage en un clic. Et bien sûr, de réserver des ouvrages et de profiter des ressources numériques proposées par le réseau et par la Médiathèque départementale du Var : films, documentaires, presse en ligne, bd, manga, formations, musique...

**L'inscription est gratuite** et le portail vous permet une pré-inscription en ligne. Vous pourrez ensuite récupérer votre carte dans votre médiathèque de domicile.

[www.mediathèques-paysdefayence.fr](http://www.mediathèques-paysdefayence.fr)



## La redevance incitative, c'est parti !

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le ramassage des ordures ménagères et tri sélectif se fera selon le nouveau système de la redevance incitative (RI). Si vous êtes éligible à la collecte en porte-à-porte, vous disposez de bacs individuels : un pour les ordures ménagères et, si applicable, un bac jaune pour les emballages. Si vous utilisez les colonnes collectives, vous avez votre badge pour l'ouverture.

Entre le 2 et le 31 décembre, vous avez reçu la grille tarifaire, choisi votre forfait test pour 2025 et créé votre compte sur le webUsager (sur le site de la communauté de communes). Tout est place pour le bon fonctionnement de la redevance incitative.

Choisissez votre <b>FORFAIT TEST*</b> avant le 31 décembre 2024**	DÉPÔT EN POINT COLLECTIF	COLLECTE EN PORTE À PORTE		
	50 L	80 L	120 L	240 L
<b>Forfait A</b>	317 € / an 26 dépôts de sac maxi / an	326 € / an	383 € / an 12 levées maxi / an	544 € / an
<b>Forfait B</b>	350 € / an 52 dépôts de sac maxi / an	371 € / an	450 € / an 26 levées maxi / an	679 € / an
<b>Forfait C</b>	413 € / an 104 dépôts de sac maxi / an	454 € / an	575 € / an 52 levées maxi / an	928 € / an
<b>Hors forfait</b>	+ 2,40 € / dépôt	+ 4,80 € / levée	+ 7,20 € / levée	+ 14,40 € / levée

\* La facturation en 2025 est donnée à titre indicatif. La Redevance Incitative entrera en vigueur, en remplacement de la TEOM à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

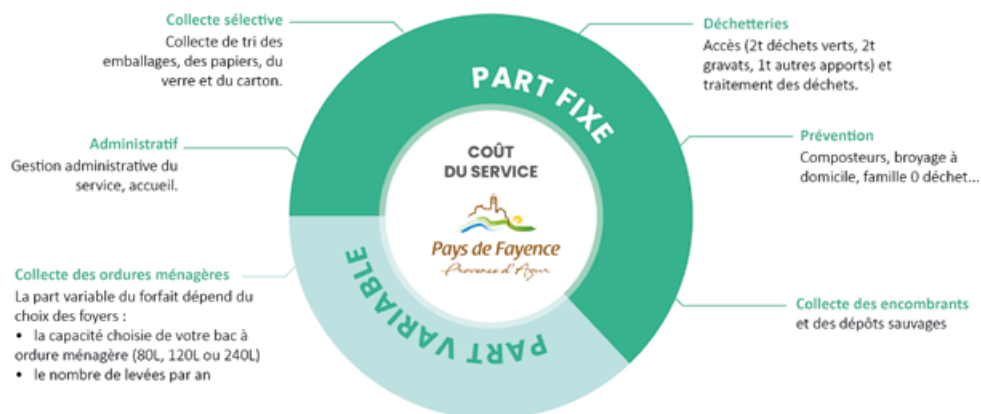
\*\* Sans choix de votre part avant le 31/12/2024, le forfait B vous sera attribué pour l'année 2025.

Avec la redevance incitative, l'usager disposera :

- ▶ D'une facture reflétant sa production réelle d'ordures ménagères.
- ▶ D'un forfait ajustable chaque année, composé :
  - D'une **part fixe**, couvrant les coûts communs liés au service (collectes sélectives, compostage, déchetterie, gestion administrative...).
  - D'une **part variable**, calculée en fonction de la quantité réelle d'ordures ménagères produites.
- ▶ D'une application en ligne pour suivre en temps réel sa production de déchets.

Néanmoins, pour 2025, la TEOM sera encore d'actualité, ce sera une année de familiarisation avec ce service et permettra des ajustements pour s'adapter à la complexité de notre territoire et à tous les cas particuliers.

Les usagers pourront ainsi adapter leur quotidien et leur forfait avant le remplacement définitif de la TEOM au 1<sup>er</sup> janvier 2026.



## POURQUOI METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

L'incitation à la réduction des ordures ménagères est aujourd'hui une nécessité face à la hausse du coût de traitement des déchets et la problématique de saturation des lieux d'enfouissement, les élus de la CCPF ont voté en décembre 2020, l'adoption d'une redevance incitative (RI) sur l'ensemble des 9 communes membres du territoire. Ce nouveau dispositif jugé plus juste, plus respectueux de l'environnement local et plus responsable, remplacera la TEOM (taxe d'ordures ménagères) dans une logique de diminution des déchets.



### ► La RI permet d'être plus juste :

- Si l'habitation est vacante et qu'il n'y a donc pas de production de déchets, on ne paie pas.
- C'est le producteur de déchets qui paie et non plus le propriétaire de l'habitation ou du local.
- À l'image d'une consommation électrique, seuls les déchets produits sont facturés.

### ► La RI permet de contribuer en conscience à la préservation de notre environnement local

- La RI permet d'être concrètement acteur pour la préservation de l'environnement proche et local et de son avenir.
- Elle permet à chaque usager de prendre conscience du volume de déchets qu'il produit.
- L'usager devient consomm'acteur : la RI permet de se questionner sur sa production, sa manière de consommer.

## Le dispositif « Entraide en Pays de Fayence »

Il s'agit d'un service de mise en relation entre des personnes empêchées dans leur mobilité et des bénévoles volontaires pour répondre aux besoins de mobilité des premières.



Ces bénévoles seront rencontrés préalablement par les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) des communes qui en font le choix, soit par **Manon BERTHOD**, la chargée de coopération de notre Convention Territoriale Globale avec la CAF. Ensemble, ils signeront une charte de bénévolat, qui marquera le début de l'aventure pour le bénévole.

La mise en relation sera effectuée via une plateforme Internet dédiée (<https://www.entraidepaysdefayence.fr/>), mais sera aussi possible en appelant notre chargée de coopération au 06 70 40 51 24, afin de faciliter l'accès à ce service pour les personnes éloignées des outils et usages numériques.

Ce nouveau service de mobilité solidaire s'inscrit pleinement dans le bouquet de services que nous souhaitons mettre en oeuvre sur le territoire lorsque la Communauté de communes est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Il s'inscrit pleinement aussi dans la Convention Territoriale Globale passée entre la Communauté de communes, les communes du Pays de Fayence et la Caisse d'Allocation Familiale du Var.

Il a été rendu possible par le soutien d'Agilauto Partage, qui mettra d'ailleurs gratuitement ses véhicules à disposition des bénévoles, et par le savoir-faire de l'équipe Bip Pop, la solution de mise en relation entre aidants et aidés sur laquelle est fondée notre service Entraide en Pays de Fayence.

Concrètement, vous pouvez vous inscrire **en tant que bénévole** ou bien **en tant que personne ayant besoin d'aide à la mobilité**. Les personnes peuvent être aidées dès 18 ans, ou 16 ans avec accord parental.

Les missions de bénévolat sont des missions de transport solidaire, ponctuelles, à la carte :

- ▶ Pour aller prendre l'air, jouer aux cartes, se balader ou retrouver des amis, partager des moments de joie ;
- ▶ Pour aller faire ses courses, aller au marché, chez un producteur, dans un magasin ;
- ▶ Pour se rendre à un rendez-vous chez le médecin, à la pharmacie, chez le dentiste ;
- ▶ Pour des besoins spécifiques : par exemple demander à bénéficier d'un accompagnement en voiture adaptée aux personnes à mobilité réduite, aux enfants, ou à un animal de compagnie pour l'amener par exemple chez le vétérinaire.

Ces actions bénévoles contribuent à la prévention de l'isolement des personnes empêchées, les aînés, les personnes seules, mais aussi les jeunes qui peuvent avoir besoin d'un accompagnement.

## LE FONCTIONNEMENT EST SIMPLE :

### DEVENIR BÉNÉVOLE

Vous avez un véhicule et vous vous déplacez régulièrement sur le pays de Fayence ? Vous souhaitez aider ? Alors, vous pouvez devenir bénévole !

- ▶ Vous vous inscrivez sur le site : <https://www.entraide-paysdefayence.fr/> et vous choisissez les missions et le secteur sur lesquels vous souhaitez être sollicité.

### BESOIN D'AIDE À LA MOBILITÉ

Vous souhaitez un accompagnement ?

- ▶ Soit vous appelez le numéro de téléphone dédié : **06 70 40 51 24**, soit vous formulez vous-même votre demande en 3 clics sur <https://www.entraide-paysdefayence.fr/> :

- 1 Vous vous connectez et cliquez sur le besoin d'accompagnement,
- 2 Vous précisez la date, l'heure et l'objet de votre demande,
- 3 Et vous cliquez sur « envoyer la demande aux bénévoles ».

**Le premier bénévole qui accepte la demande s'engage à la réaliser, et rappelle la personne demandeuse pour convenir des détails de la mission.**

« Entraide en Pays de Fayence » s'inscrit donc dans une politique de prévention de l'isolement des aînés et des personnes empêchées, tout en répondant au désir d'engagement des citoyens dans des solidarités de proximité. Ce dispositif nous permet d'agir pour la cohésion sociale intergénérationnelle, pour l'engagement citoyen, la prévention de l'isolement, et le droit à la mobilité pour tous.

## L'agenda prévisionnel

Programmation à la date d'édition de la brochure, sous réserve de modifications ultérieures

### JANVIER

**Vendredi 17** : Assemblée Générale Seillans Vélos Nature à 19h, Salle Polyvalente.

**Vendredi 24** : Voeux du Maire à 18h30, Salle Polyvalente.

### FÉVRIER

**Samedi 1<sup>er</sup>** : Assemblée Générale de Com Collecte à 10h, Salle Polyvalente.

**Vendredi 7** : Assemblée Générale du Foyer Rural à 17h, Salle Polyvalente.

**Mercredi 19** : Assemblée Générale de Lei Caminaire à 17h, Salle Polyvalente.

**Vendredi 21** : Assemblée Générale de l'Amitié Seillanaise à 15h, Salle Polyvalente.

### MARS

**Samedi 8** : Carnaval organisé par le Comité des Fêtes.

**Vendredi 21** : Loto de l'école organisé par les Petits Seillanais à 18h30, Salle Polyvalente.

**Dimanche 23** : Les Ruelles de Seillans organisé par Seillans Vélos Nature.

### AVRIL

**Dimanche 20** : Echange de plants organisé par Jardiner-Terre-Eau-Soleil de 9h à 14h, parking du Moulin.

**Lundi 21** : Chasse aux oeufs organisée par Les Petits Seillanais à 10h, chapelle Notre Dame de l'Ormeau.

### MAI

**Jeudi 8** : Vide-greniers organisé par le Foyer Rural, place de la République.

**Dimanche 18** : Echange de plants organisé par Jardiner-Terre-Eau-Soleil de 9h à 14h, parking du Moulin.

**Dimanche 18** : Vide-greniers des enfants organisé par l'association Les Petits seillanais, lieu à définir.

### JUIN

**Dimanche 15** : Vide-greniers organisé par l'Amitié Seillanaise, terrain Chaix.

**Samedi 21** : Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes.

Consultez régulièrement le site internet de la commune, [www.seillans.fr](http://www.seillans.fr), rubrique *Agenda* et inscrivez-vous à la newsletter mensuelle, afin d'être informé des événements à venir.



CINÉMA : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>  
mardis du mois

### Manifestations de Noël

**André PHILIP** a installé son village provençal animé pour la 20<sup>ème</sup> fois sur la scène de la salle du Couvent.

Chaque année, cette impressionnante reconstitution d'un village regroupant le folklore et les traditions provençales est une attraction incontournable de cette période de fête.

Elle est visible durant plus de trois semaines, qui correspondent à l'ouverture de la boutique de Noël, où les artisans et producteurs locaux proposent leurs réalisations et leur production.







### Décès de Frédéric SÉVAL

Nous saluons la mémoire de **Frédéric SÉVAL**, pharmacien discret et bienveillant de la commune. Il avait pris la succession de son père, qui s'était installé dans les années 70. A cette époque, la pharmacie se trouvait rue du Valat. Elle avait ensuite déménagé sous les arcades, placette de la route.

En 2008, le Conseil municipal avait opté pour la création d'un pôle médical au quartier des Ferrages, et accepté la vente du terrain, permettant ainsi à **Frédéric** l'installation de sa pharmacie en bas du village, en association avec **Michel PRUD'HOMME** pour le cabinet médical, et **Dominique DALBERA** pour le cabinet dentaire.

Il avait pris sa retraite en novembre 2020.

Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

### NAISSANCES

04/06/24 : AZOULAY PINNA Lilloo, Dophia, Cléa  
 06/07/24 : BRIOLA Liv, Kela  
 15/07/24 : REGNIER Eline, Patricia, Sandrine  
 19/07/24 : KHACHROUB Kenza, Habiba  
 08/08/24 : FATTACCINI Théo, Jean-Marc, Ludovic  
 16/08/24 : CLIMENT Athena  
 22/11/24 : KOHLER Natéo  
 28/11/24 : FOSSET ALBERTINI Octave

### MARIAGES

22/06/24 : GAGETTA Alexis & CAMBONIE Audrey  
 22/06/24 : GHAFARI Mohamed & DELGADO Mélanie  
 06/07/24 : RINAUDO Lionel & LOPEZ Stéphanie  
 13/07/24 : DE LEMOS PEREIRA Domingos & PAMPELUNE Elodie  
 26/07/24 : REES Bruno & BASIA Caroline  
 14/08/24 : CHABALIER Thomas & GERMAIN Floriane  
 14/09/24 : RAPP Bernard & CARDOSO Annie  
 21/09/24 : PRUVOST Olivier & BOUTRY Sandrine  
 12/10/24 : PALENC Frédéric & LECLERCQ Patricia  
 26/10/24 : MERCIER Adrien & BOJE Céline

### DÉCÈS

14/06/24 : THANNBERGER Louis  
 22/06/24 : DELCOS Jean veuf de PELLEGRIN Alice  
 22/06/24 : ARTAUD Elisée veuf de GALFRÉ Marcelle  
 02/07/24 : GALY Josiane veuve de SAUTERON Henri  
 17/07/24 : MONTAGNÉ Olivier époux de JACOMINO Pascale  
 26/07/24 : GEORGES Paul époux de TOGNET Germaine  
 03/08/24 : FAVRE-TROSSON Henri veuf de TOURNIER Françoise  
 13/08/24 : GUILMOTO Edith  
 15/08/24 : FOSSETT Maryke veuve de WILLIAMS John  
 18/08/24 : SHEMTOB Murad époux de ABELLO Suzanne  
 04/09/24 : SCHOTT Philippe époux de COULOMB Simone  
 11/09/24 : LINERS Michelle veuve de MARTIN Guy  
 27/09/24 : MORLET Denise veuve de PRELEWIEZ Edouard  
 28/09/24 : LÉGET Monique veuve de MAZELINE Patrick  
 04/10/24 : RICCO Germaine veuve de LAMBERT Jean-Paul  
 13/10/24 : YOUSSEF Fredj époux de GAM Noura  
 03/11/24 : SEVAL Frédéric époux de TASSO Béatrice  
 11/11/24 : TEXIER Annick  
 08/12/24 : KNOWLES Sheena épouse de JAMAR Philippe  
 10/12/24 : DORAY Claude, veuf de BROUILLARD Marie-Noëlle

## URGENCES

### Forces de l'ordre

Gendarmerie de Fayence ..... 04 94 39 16 40  
 Police Municipale ..... 06 42 71 83 40  
 ..... 06 07 76 58 20

**Pompiers** ..... 18

**SAMU** ..... 15

**Urgence accident** ..... 112

**Centre de secours** ..... 04 94 76 93 14

## SANTÉ

### Médecins

Dr Senequier à Seillans ..... 04 94 76 99 67  
 Médecin de Garde ..... 3856

### Pharmacies

Pharmacie de Seillans ..... 04 94 76 94 08  
 Pharmacie de garde ..... 3237

**Ambulances Auréliennes Fréjus** ..... 04 94 95 63 63

### Infirmiers

M.N. Falcony ..... 06 42 60 95 08  
 F. Souveton ..... 06 42 60 95 08  
 S. Lax ..... 06 26 78 38 95  
 C. Tobes ..... 06 15 33 11 61  
 D. Schlick ..... 06 60 84 67 75

**Cabinet dentaire** D. Dalbera ..... 04 94 76 96 76

### Kinésithérapeutes

C. Pralus ..... 04 94 76 88 82  
 J.P. Ranchier ..... 06 12 25 17 25

### Ostéopathes

C. Buers ..... 06 77 34 56 30  
 Y. Jacquot ..... 06 24 97 33 70

**Kiné-Ostéo** J.J. Senan ..... 06 62 30 30 81

**Orthophoniste** M. Taxil ..... 04 94 68 43 27

**Psychologue D.E.** C. Pralus ..... 07 67 53 86 75

### Naturopathes

L. Audibert ..... 07 83 52 73 47  
 C. Thomas ..... 06 60 47 12 00  
 L. Descauses ..... 06 99 55 20 10

**Vétérinaire** E. Scheefer ..... 04 94 68 17 24

## TRANSPORTS

### Taxis

Jean François ..... 06 65 68 99 85  
 Varestaxi ..... 04 94 47 17 17 / 06 87 69 07 08  
 André Novaro ..... 06 76 04 02 49

**VTC** M. Pantaléo ..... 06 19 16 51 83

**Transports ZOU !** ..... 0 809 400 013

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[contact@cc-paysdefayence.fr](mailto:contact@cc-paysdefayence.fr)

**Accueil** ..... 04 94 76 02 03

**Service Déchets - Numéro unique** 04 94 85 93 89  
[environnement@cc-paysdefayence.fr](mailto:environnement@cc-paysdefayence.fr)

**France Services** ..... 04 94 39 09 10  
[france-services@cc-paysdefayence.fr](mailto:france-services@cc-paysdefayence.fr)

**Service de l'Eau 7j/7 24h/24** ..... 04 94 85 30 50  
[eau@cc-paysdefayence.fr](mailto:eau@cc-paysdefayence.fr)

## PRATIQUE

**La Poste** ..... 3631

**Office de Tourisme Intercommunal  
 du Pays de Fayence** ..... 04 94 76 01 02

**Médiathèque "Jean Salomone"** ..... 04 94 47 23 68

## MAIRIE DE SEILLANS

*Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h*

<b>Accueil</b>	04 94 50 45 46
<b>État civil, élections, cimetière, CCAS</b>	04 94 50 45 63
<i>Sandra Bousquet</i>	<i>etatcivil@seillans.fr</i>
<b>Secrétariat M. le Maire</b>	04 94 50 45 60
<i>Fanny Fenouil</i>	<i>secretariatf@seillans.fr</i>
<b>Cadastre / Travaux / Urbanisme</b>	04 94 50 45 52
<i>Jean-Jacques Raybaud (lundi / mercredi)</i>	<i>cadastre@seillans.fr</i>
<b>Comptabilité</b>	<i>compta@seillans.fr</i>
<i>Franck Jasica</i>	04 94 50 45 53
<i>Aurélie Carré</i>	04 94 50 45 51
<b>Enfance &amp; Jeunesse</b>	04 94 84 90 60
<i>Manon Dumousseau</i>	<i>clsh.seillans@gmail.com</i>
<b>Culture / Communication / Associations /</b>	
<b>Inscription école et cantine</b>	04 94 50 45 57
<i>Valérie Allain</i>	<i>valerie.allain@seillans.fr</i>
<b>Services techniques</b>	06 31 11 50 59
<i>Fabien Fenouil</i>	<i>rst.seillans@gmail.com</i>
<b>Police Municipale</b>	04 94 50 45 64
	<i>pm@seillans.fr</i>
<i>Philippe Grenèche</i>	06 42 71 83 40
<i>Olivier Parra</i>	06 07 76 58 20
<b>Piscine Municipale</b>	04 94 76 86 37
<i>Ouverte au public en juillet et août</i>	
<b>Moulin communal</b>	04 94 76 85 11
<i>Ouverture uniquement pendant la période de récolte</i>	

## SOCIAL

<b>Assistante Sociale</b>	04 83 95 55 10
<b>Portage de repas à domicile</b>	
<i>Société R.A.D.E.A.U</i>	04 94 55 30 32
<b>Aide ménagère à domicile</b>	
<i>Entraide sociale du Var</i>	04 94 92 27 08
<b>MSA action sociale</b>	04 94 60 34 06 / 04 94 50 00 40
<b>Aide aux personnes</b>	
<i>Association SENDRA</i>	04 94 68 43 32 / 04 94 50 41 11
<b>Soins infirmiers à domicile</b>	
<i>OSMOSE SSIAD</i>	04 94 47 60 73

## AFFAIRES SCOLAIRES

<b>École primaire</b>	04 94 76 86 02
<i>Cyrielle Puglisi</i>	<i>ecole.0830976k@ac-nice.fr</i>
<b>Cantine</b>	04 94 84 24 41
<i>Dominique Nuovo</i>	<i>cantinedeseillans@gmail.com</i>

## PETITE ENFANCE

<b>Crèche La Tarentelle</b>	09 67 09 49 74 / 07 85 84 91 37
<i>Marie Buonvino</i>	<i>multiaccueil.latarentelle@orange.fr</i>
<b>Assistantes Maternelles</b>	
<i>Johanne Carillo</i>	06 50 63 23 32
<i>Virginie Legendre</i>	06 20 31 38 35
<i>Wendy Minard</i>	06 60 97 47 72
<i>Elodie Pampelune</i>	06 66 13 74 07
<i>Angélique Piot</i>	06 10 88 75 48
<i>Julie Simon</i>	07 61 04 93 15

# **Panneau Pocket**

Retrouvez toutes les informations de la commune directement chez vous : évènements, animations, annonces, alertes...

Avec l'application **Panneau Pocket**



Téléchargez l'application gratuite et anonyme (pas d'inscription, pas de mot de passe, pas d'identification)



Recherchez «Seillans» dans la liste de communes abonnées



Ajoutez-la à vos favoris



Activez les notifications pour être informé en temps réel

